



PREFECTURE DE LA MOSELLE
SOUS-PREFECTURE DE SARREGUEMINES

COMPTE-RENDU

de la Réunion de la
Commission de Suivi de Site (CSS)

Société INEOS à SARRALBE

6 juin 2019

Salle de réunion
Sous-Préfecture de SARREGUEMINES

Sommaire

1. Introduction et validation du compte-rendu de la réunion du 21 juin 2018
2. Point sur l'avancement de la mise en œuvre des différentes mesures prévues par le PPRT
3. Bilan INEOS 2018 comprenant :
 - Rapport environnemental,
 - Bilan sécurité
4. Projets de modifications sur le site INEOS (hors mesures supplémentaires évoquées au point 2)
5. Retour sur l'action de l'Inspection en 2018 concernant le site INEOS
6. Divers

Annexes :

- 1) Liste des participants
- 2) Avancement des mesures supplémentaires sur le site INEOS
(*version actualisée du diaporama*)

1. Introduction et validation du compte-rendu de la réunion du 21 juin 2018

Monsieur Christophe SALIN, Sous-Préfet de l'Arrondissement de SARREGUEMINES, débute la réunion à 9h30. Il indique que l'ordre du jour sera déroulé et chaque membre de la Commission de Suivi de Site (CSS) pourra prendre la parole si besoin.

Monsieur COURTY rappelle que le but de la réunion est de présenter les événements passés tant du côté de l'exploitant que du côté de l'Inspection. Il demande s'il y a des observations ou des commentaires concernant le compte rendu de la CSS du 21 juin 2018. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu de la réunion du 21 juin 2018 est donc approuvé.

Il annonce le point suivant qui concerne la poursuite du plan de prévention des risques technologiques (PPRT) et souligne le but de ce PPRT qui est la réduction de la vulnérabilité.

2. Point sur l'avancement de la mise en œuvre des différentes mesures prévues par le PPRT

Madame VINCENT, Inspectrice de l'Environnement à l'Unité Départementale de la Moselle de la DREAL Grand Est, rappelle l'avancement de la mise en œuvre des différentes mesures prévues par le PPRT, approuvé le 6 juillet 2017, à l'aide d'un diaporama transmis aux membres par courriel avant la réunion.

Monsieur COURTY ajoute que la réunion de la CSS sera suivie de deux autres réunions sur l'avancement des différentes mesures du PPRT. Celle du matin concernera le comité de suivi de mise en œuvre des mesures supplémentaires. La réunion de ce comité permet de faire le point sur l'avancement des travaux et le co-financement associé. Celle de l'après-midi sera consacrée aux mesures foncières et aux mesures de réduction de la vulnérabilité au sujet desquelles il y a encore des décisions à prendre.

Monsieur PELSEZ, Directeur du site INEOS, présente l'avancement des mesures supplémentaires sur le site INEOS à l'aide d'une version actualisée du diaporama transmis aux membres de la CSS par courriel (cf. annexe 2 du présent compte-rendu). Cette mise à jour a été rendue nécessaire du fait des dernières évolutions concernant ce sujet, et en particulier sur l'aspect réglementaire. En effet, lors de la dernière réunion du comité de suivi des mesures supplémentaires le dépôt du permis de construire était imminent mais il s'est ensuite avéré que le projet est concerné par plusieurs rubriques du tableau de l'article R.122-2 du Code de l'environnement et nécessite une demande d'examen au cas par cas. Des discussions sont encore en cours avec la DDT sur les rubriques concernées (notamment entre 39a et 39b, ce qui pourrait avoir des conséquences sur la procédure à suivre ensuite). En outre, le projet requiert aussi une autorisation de déboisement au titre du Code forestier. Par ailleurs, la zone prédestinée au stockage pourrait être une « zone humide » du fait de l'évolution récente de la définition de celle-ci, mais cela reste à confirmer.

Monsieur le Sous-Préfet demande qu'une réunion soit organisée en sa présence entre INEOS et les services de l'État dans les meilleurs délais pour statuer sur la procédure administrative à suivre pour ce projet. L'objectif était un dépôt de dossier complet le 14 juin 2019 ; compte-tenu des échanges précédents cette date est remise en question, mais il convient malgré tout de ne pas trop décaler. Concernant la demande de permis de construire qui sera déposée en juillet pour le déplacement du village entreprises, la CASC assure qu'elle sera traitée en priorité.

Concernant le lot 4 – partie travaux à Carling, un surcoût de 3 millions d'euros est prévu à ce jour. Monsieur PELSEZ rappelle que le financement des mesures supplémentaires est tripartite et il précise que l'objectif est de trouver des solutions avec TPF et ARKEMA pour réduire ce surcoût. Des réunions mensuelles sont organisées entre les 3 industriels concernés.

Concernant le lot 2, Monsieur PELSEZ explique que les chaudières charbon ne fonctionneront plus simultanément à la mise en service des chaudières gaz (dont l'objectif est la suppression du

stockage et de l'empotage propane). Monsieur COURTY précise que c'est une tendance générale de remplacer le charbon par des combustibles plus compatibles avec l'environnement.

Concernant les lots 1, 3 et 4 (zone de stockage). Monsieur PELSEZ rappelle qu'il faut pouvoir trancher rapidement si cela concerne une zone humide ou non.

Il indique que des réflexions ont été menées en avril et mai 2019 pour réduire le surcoût de 4,5 M€ lié aux travaux de terrassement et de génie civil prévus. Finalement la bute ne sera pas creusée et les postes de dépotage seront positionnés sur la route existante. Il ne sera donc plus nécessaire de mettre les stockages sous sarcophage et de réaliser un mur de soutènement. Ces modifications impliquent toutefois la nécessité de construire une nouvelle route et de déplacer les entreprises extérieures sur le parking central (ce qui nécessite un permis de construire). En revanche elles requièrent une quantité moindre de terres à déplacer. Par contre, c'est l'emplacement initialement visé pour le stockage de terres qui constitue potentiellement une zone humide. Le passage d'un écologue est prévu le 7 juin 2019.

Monsieur PELSEZ indique que le planning est très tendu pour respecter l'échéance d'octobre 2020 pour le stockage butène. Il précise que les travaux pour le propylène vont être engagés en même temps que pour le butène et que pour la partie à Carling ils seront finis en octobre 2021, ce qui permet de gagner 1 an par rapport à l'échéance réglementaire d'octobre 2022 pour le propylène. Cette stratégie permet de diminuer les coûts globaux et surtout de réduire les risques, à la fois ceux liés aux travaux eux-mêmes mais aussi ceux qui sont liés aux installations objet du PPRT.

Monsieur COURTY revient sur la problématique liée aux terres et demande si des solutions alternatives ont été étudiées, d'autant plus que les quantités ont été réduites ce qui pourrait faciliter leur gestion.

Les représentants de la ville de SARRALBE et de la CASC font part de leurs craintes pour les voiries si celles-ci doivent subir le passage d'un millier de camions.

Monsieur COURTY fait remarquer que si le sujet de la gestion des terres nécessite des procédures longues qui risquent de faire retarder le dossier d'un an, ce n'est pas satisfaisant car ça ne va pas dans le sens de la réduction du risque au plus vite.

Monsieur le Sous-Préfet indique qu'il est nécessaire de conclure très rapidement sur ce sujet et qu'une réunion sera organisée en ce sens.

Monsieur le Maire demande si les digues ne pourraient pas être utilisées pour le stockage de terres. Monsieur PELSEZ répond que cette solution ne suffirait pas mais permettrait de réduire les quantités. De même la fosse de brulage a une capacité de 2000 m³ qui pourrait être utilisée lorsque les sphères auront été démantelées, mais qui ne permettra pas non plus de tout stocker.

3. Bilan INEOS 2018 comprenant le rapport environnemental et le bilan sécurité

Madame HOUVERT, Responsable HSEQ de la Société INEOS, présente le rapport environnemental ainsi que le bilan sécurité d'INEOS pour l'année 2018 à l'aide d'un diaporama transmis aux membres par courriel avant la réunion.

Elle souligne que le plan d'action sécurité intègre la mise en œuvre des mesures prévues suite à l'incident du 9 mai 2017 et qui avait fait l'objet d'une présentation lors de la précédente réunion de CSS.

En ce qui concerne l'aspect « sûreté », Monsieur le Sous-Préfet confirme que cela reste un sujet d'actualité, et se réjouit que ce soit bien intégré dans la doctrine de l'entreprise.

4. Projets de modifications sur le site INEOS (hors mesures supplémentaires évoquées au point 2)

Sans objet, les projets étant liés aux mesures supplémentaires évoquées précédemment.

5. Retour sur l'action de l'Inspection en 2018 concernant le site INEOS

Madame COLBUS, Inspectrice de l'Environnement à l'Unité Départementale de la Moselle de la DREAL Grand Est, présente les inspections effectuées par la DREAL au cours de l'année 2018 au titre de la législation sur les Installations Classées à l'aide d'un diaporama transmis aux membres par courriel avant la réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions ou de demandes de prise de parole, Monsieur le Sous-Préfet remercie les membres et clôture la séance à 11h15.

SARREGUEMINES, le **03 AVR. 2020**

Le Sous-Préfet de SARREGUEMINES



Christophe SALIN

Annexe 1 : Liste des participants

Sous la Présidence de M. le Sous Préfet de SARREGUEMINES

Membres	Identité
PREFECTURE/SOUS PREFECTURE	M. Christophe SALIN Mme Christine BOUR Mme Anne RIDGEN Mme DOUVROY M. Philippe ALIF
ARS	Excusée
Association des Riverains	M. Jean-Gérard HENNARD
Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences	M. Jean-Claude KRATZ
Communauté de Communes du Pays de SARRE UNION	Absent
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Mme Sonya CRISTINELLI-FRAIBOEUF
DDT	M. Roland CESAR M. Mustapha MESSAADIA
DIRECCTE	Mme Audrey MASCHERIN
DREAL	Mme Christelle MEIRISONNE Mme Sophie COLBUS Mme Emilie VINCENT M. Maxime COURTY
Mairie d'Herbitzheim	Mme Isabelle BUDA
Mairie de Sarralbe	M. Pierre-Jean DIDOT M. HOELLINGER
Mairie de Willerwald	M. Albert MASSLO M. Henri HAXAIRE
Personnalité qualifiée	Absent
SCOT	M. Jean-Claude KRATZ
SDIS	Lieutenant MULLER
SIDPC	Mme Isabelle BOULANGER
Société INEOS	M. Laurent PELSEZ Mme Virginie HOUPERT
CHSCT INEOS	M. Eric HOFFMANN
Secrétariat	Mme Mireille VAVRINIAK

Annexe 2 : Avancement des mesures supplémentaires sur le site INEOS
(version actualisée du diaporama)



INEOS Polymers Sarralbe

PPRT

Comité de suivi du Site

06.06.2019

PPRT mesures supplémentaires

Contexte et documents de référence

- Convention de financement des mesures supplémentaires signée par l'ensemble des parties le 26 octobre 2016 pour un montant total de 36.8M€
- PPRT approuvé le 6 juillet 2017 (arrêté inter-préfectoral n°2017-DCAT-BEPE134).
- Arrêté du 24 octobre 2017 prescrivant la mise en œuvre des mesures supplémentaires (arrêté préfectoral n°2017-DCAT-BEPE227).
- Mise en œuvre de l'ensemble des mesures supplémentaires sur 5 ans – octobre 2022.

PPRT Travaux 2017 - 2022

- Lot n°1 – Création d'une zone de stockage et de dépotage du butène sur le site Ouest
- Lot n°3 – Création d'une zone de dépotage de l'hexane sur le site ouest
- Lot n°4 – Approvisionnement et stockage C3 (travaux à Sarralbe).
 - Etudes d'ingénierie de détail (FEED) en cours, terminées fin juin.
 - Commande des réservoirs le 7 juin.
 - Remise d'une offre pour réalisation clef en main attendue courant juillet.
 - Peer Review de validation du projet (conception, coûts, gestion du projet, stratégie d'achat et gestion du chantier) organisée le 29 mai avec des experts du Groupe. 2^{ème} peer-review le 11 juin.
 - Début des travaux de préparation du terrain à partir de mi-septembre
 - Déplacement de l'actuelle zone d'hébergement des entreprises extérieures, d'ici à fin août.
 - Préparation de la voie de circulation en bordure de la future zone ZS début septembre.
 - Augmentation de la circulation à prévoir.
 - Préparation des connexions aux installations existantes prévues en septembre 2019 pendant l'arrêt de l'usine (vapeur et butène, propylène, hexane).
 - Échéance réglementaire : octobre 2020 (Butène + Hexane) et octobre 2022 (Propylène)

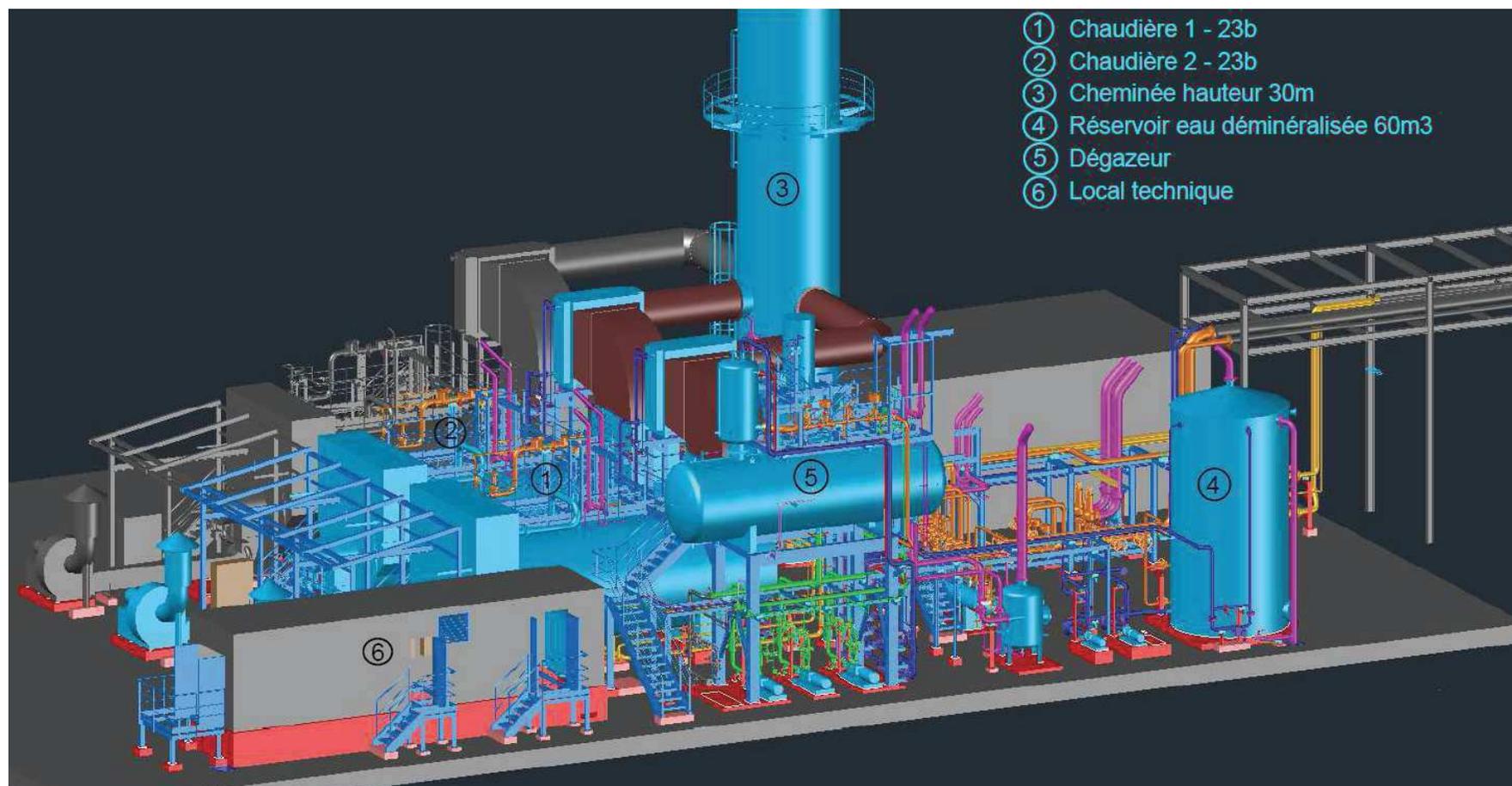
Dossier d'autorisation

- Contenu du dossier réglementaire :
 - « Porter à connaissance » (PAC) conformément à l'article R.181-46 du code de l'environnement.
Ce document doit couvrir les rubriques 1 (ICPE), 39a (Travaux et Constructions) et 47 (Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.)
 - Le PAC doit inclure une demande d'examen au cas par cas (conformément à l'article R.122-2 II du CE) au titre de la catégorie 1.
NB : les rubriques 39a et 47 ne sont pas soumises à demande d'examen au cas par cas :
 - 39a : Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme inférieur à 10 000 m².
 - 47 : déboisement d'une surface inférieure à 0,5 ha
 - Permis de construire.
 - Demande d'autorisation de déboisement au titre du code forestier.
- Dépôt du dossier complet le 14/06/2019.
- Dépôt du permis de construire courant juillet pour le déplacement du village entreprises

PPRT Travaux 2017 - 2022

- Lot n°4 – Approvisionnement et stockage C3 (travaux à Carling).
 - Avancement avec nos partenaires, Total et Arkema, selon plan pour mise en service du dépotage propylène à Carling en octobre 2021. (Réunions d'avancement mensuelles)
 - Etudes d'ingénierie de détail (FEED) en cours, échéance à fin juin 2019
 - Finalisation en cours de l'étude de détail (coûts et solutions techniques à optimiser).
 - Etude de requalification de la sphère par le SIR INEOS en cours
 - Présentation du projet à la DREAL le 9 mai 2019
 - Tie-ins prévus en octobre 2019
 - Progression en phase avec l'objectif d'un démarrage après les travaux d'arrêt sur le site d'ARKEMA en octobre 2021.
- Lot n°2 – Suppression stockage et empotage propane et construction chaudières gaz.
 - Travaux de génie civil terminés et structure métallique montée.
 - Chaudières et équipements principaux installés. Cheminée mise en place le 21 mai.
 - Travaux de montage des tuyauteries et de câblage en cours.
 - Etudes de principes d'exploitation et de régulation en cours.
 - Confirmation du planning des travaux pour une mise en service en octobre 2019.

Avancement du lot 2 : chaufferie gaz

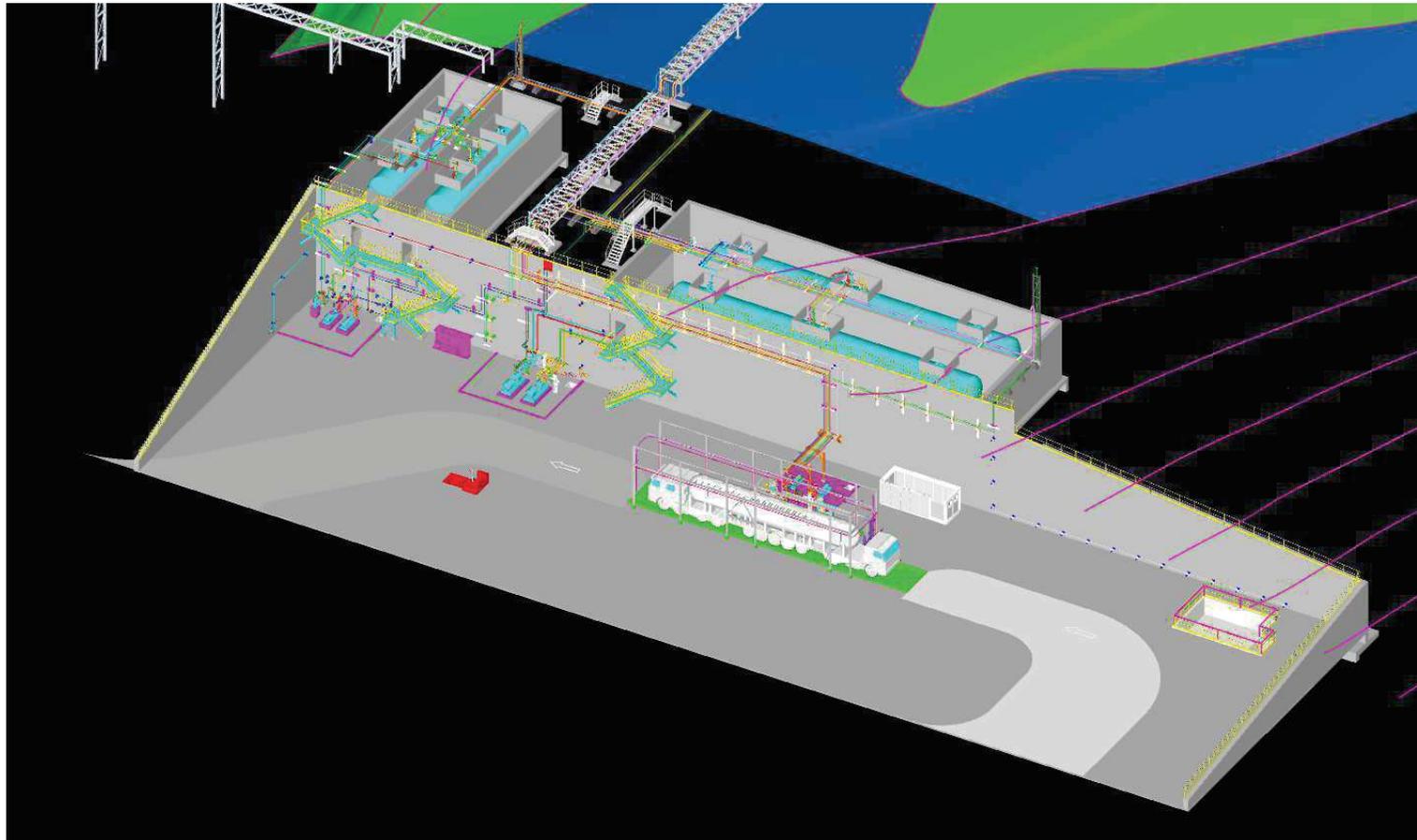


Travaux d'installation en cours pour un démarrage en octobre 2019.
Connexions aux réseaux vapeur prévues en semaine 38 (du 16 au 19 septembre).

PROCHAINES ETAPES CLEFS

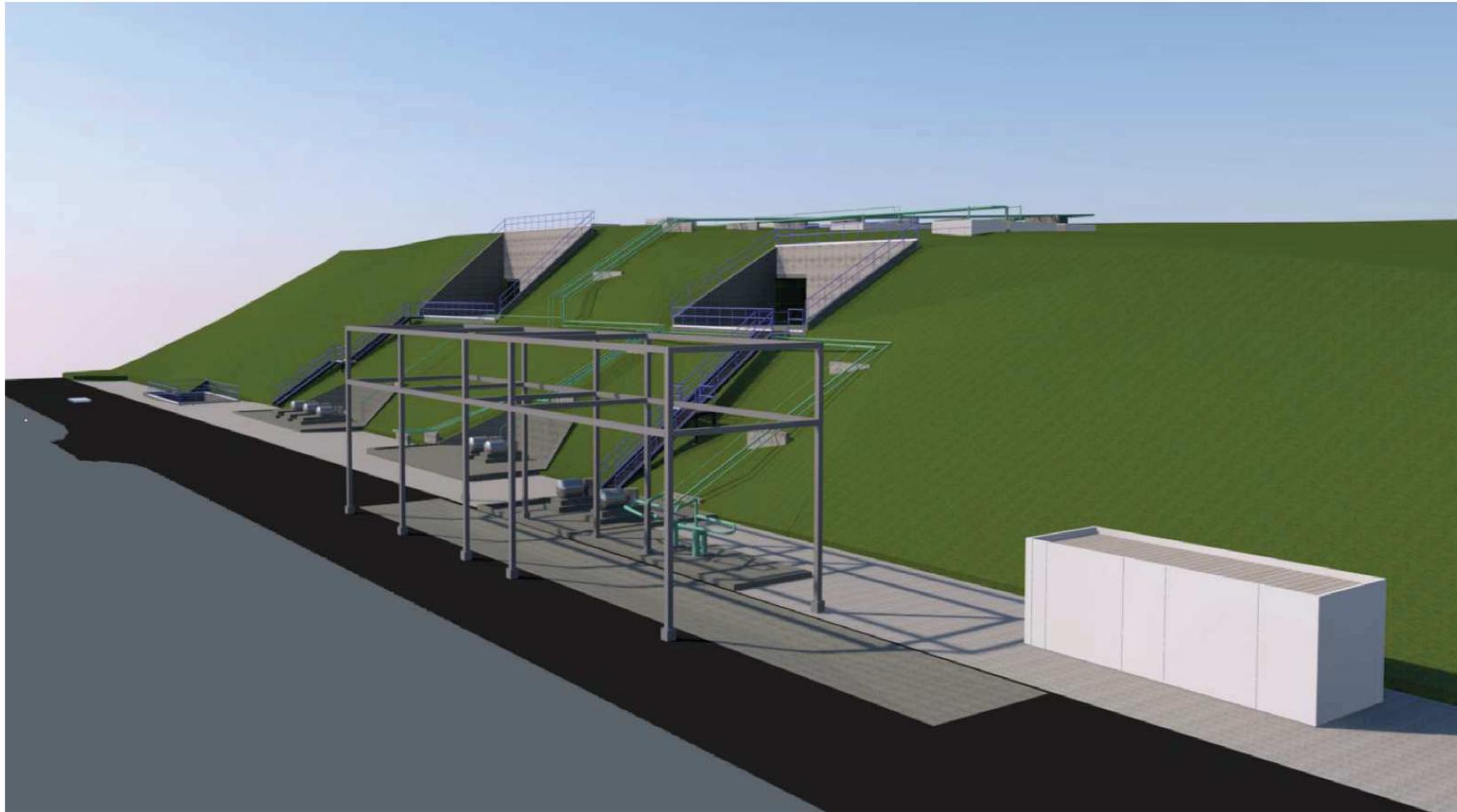
- Essais constructeurs, tests fonctionnels et tests des sécurités en août
- Réglages et premiers essais de fonctionnement au gaz naturel mi-septembre (mise à l'air)
- Essais de fonctionnement au propane sur les réseaux vapeur de l'usine fin septembre-début octobre
- Marche industrielle, validation de l'ensemble en octobre.

Avancement des lots 1,3 et 4 (stockages butène, hexane et propylène)



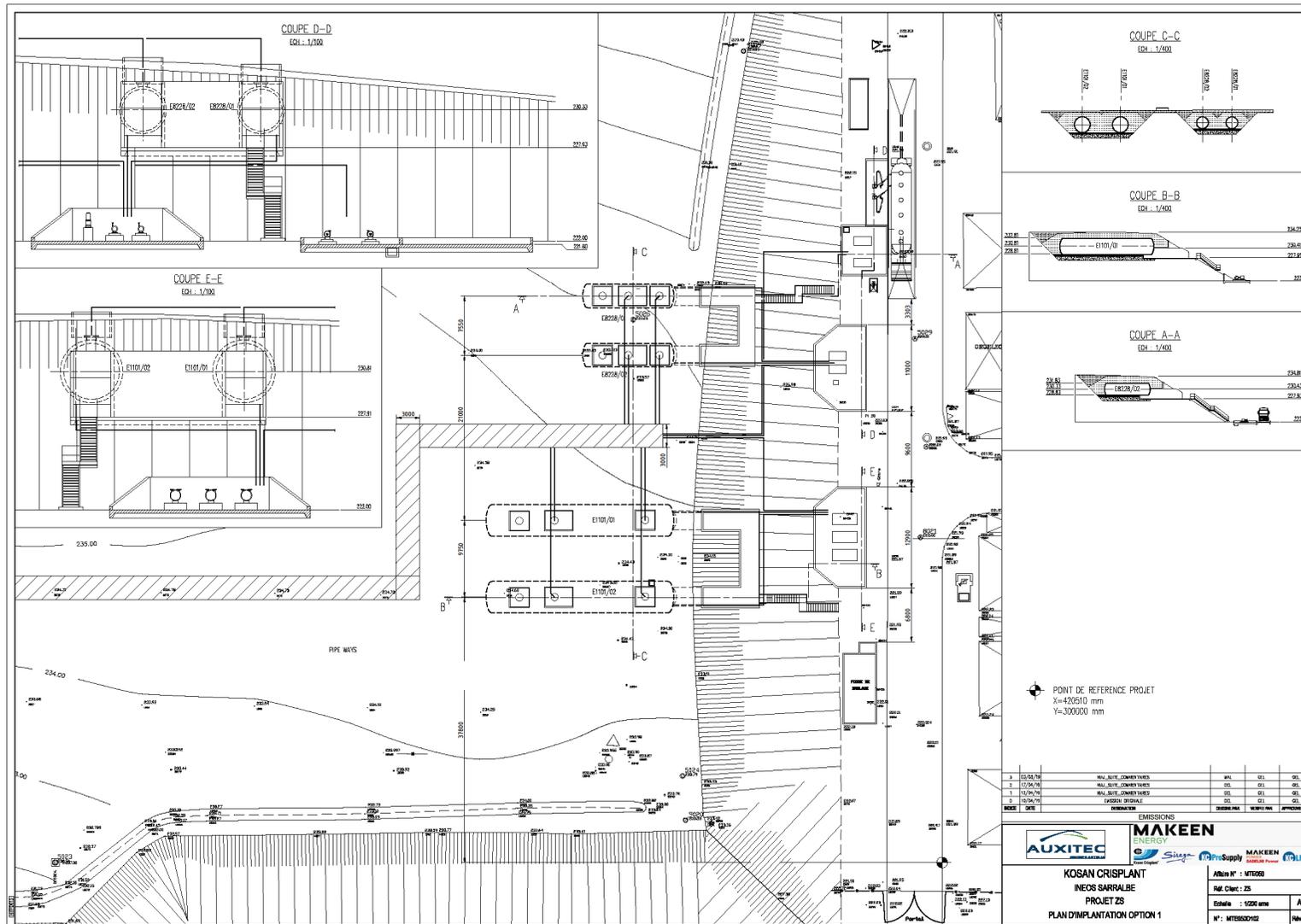
Solution présentée en sortie d'APD (avant projet détaillé) : travaux de terrassement et de génie civil importants, trop coûteux (4,5 M€ au-delà du budget)
=> Recherche d'optimisations techniques et budgétaires menées sur avril et mai

Avancement des lots 1,3 et 4 (stockages butène, hexane et propylène)



- Implantation révisée avec suppression du mur de soutènement et des sarcophages
- Utilisation de la route existante pour accéder aux postes de dépotage et aux pompes de transfert
- Chantier dans l'emprise du village Entreprises Extérieures

Schéma d'implantation



Planning : premières étapes sur le chemin critique

